

A l'attention des Délégués Communautaires
Titulaires

Date : le 22 janvier 2025

Objet : Convocation du Conseil communautaire

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine réunion du Conseil communautaire qui se déroulera le :

**Mercredi 29 janvier 2025, à 20h30,
à la Salle des Fêtes de LAVAZAN.**

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

- I- Adoption du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2024**
- II- Rapport n°1 : Urbanisme**
 - 2.1- Modification simplifiée n°1 du PLUI du Bazadais – délibération décidant du lancement de la procédure
 - 2.2- Modification n°1 du PLUI du Bazadais – délibération décidant du lancement de la procédure
- III- Rapport n°2 : Modification relative au périmètre du SDEEG**
- IV- Rapport n°3 : Modification des statuts de l'EPIC « Office de tourisme et des Loisirs Intercommunautaire Bazadais, Convergence Garonne et Sud Gironde »**
- V- Rapport n°4 : Convention pour la subvention relative à la délégation de compétence en matière d'organisation du transport à la demande**
- VI- Rapport n°5 : Avenant à la convention partenariale avec la Chambre d'Agriculture de la Gironde et la SAFER Nouvelle-Aquitaine**
- VII- Rapport n°6 : Modification de la composition des commissions « Urbanisme et aménagements » et « Economie »**
- VIII- Questions diverses**

Dans le cas où vous ne pourriez assister à cette réunion, je vous remercie de convier le suppléant de votre commune (à l'exception des communes de Bazas, Bernos-Beaulac, Captieux, Cudos et Grignols).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente,
Nicole COUSTET

